

Le même traitement convient à la *phlegmatia* de la convalescence des maladies aiguës.

Les liniments narcotiques, la position, les cataplasmes et les fomentations émollientes, tels sont les seuls moyens à employer dans les cas d'œdème douloureux qui se montrent à la dernière période des maladies organiques.

Traitement de l'albuminurie gravidique.—D'après le Dr L. Dumas, la première indication est de combattre l'hyperhémie et la phlegmasie des reins par les antiphlogistiques (sangsues ou ventouses scarifiées sur les lombes, suivies de cataplasmes émollients), les révulsifs intestinaux (purgatifs salins, huile de ricin, calomel). En même temps, on agira sur la circulation en la modérant avec des boissons tempérantes, une tisane avec l'acide nitrique, par exemple. En même temps on donnera des narcotiques locaux et généraux, on prescrira une hygiène sévère. On évitera les diurétiques, qui surmèneraient le rein et seraient nuisibles, sauf la digitale, bon tonique circulatoire.

Les phénomènes aigus passés, on recourra aux diurétiques (eau et sels de Vichy), aux astringents (tannin, alun, acide gallique, perchlorure de fer), à l'arsenic, etc. On évitera l'emploi du seigle ergoté, on comprendra pourquoi. On conseillera les diaphorétiques, l'hydrosudopathie provoquée par l'étuve sèche, le massage, les frictions, d'une façon méthodique et continue. On peut essayer le jaborandi. En même temps, il faut soutenir les forces par la médication tonique, l'air pur, l'hygiène bien dirigée. On relèvera les fonctions gastriques avec les médicaments *ad hoc* : noix vomique, alcalins, pepsine, etc. On prescrira du régime les substances fortement azotées : œufs, crèmes, gâteaux, etc. On régularisera les fonctions du foie par une alimentation fractionnée, le calomel, les alcalins, les eaux minérales (Balaruc, Salins, Vichy).

Enfin, restent les agents préconisés pour rendre normaux les échanges nutritifs et résoudre la néphrite. Nos lecteurs connaissent : l'iode, l'iodure de potassium, le chlorure de sodium, la fuchsine, le chloral, etc.

Quant à l'accouchement prématuré artificiel, le Dr Léon Dumas pense que, lorsque l'état de la mère sera grave, on pourra le pratiquer, mais plutôt dans l'intérêt de l'enfant que dans celui de la mère. On devra donc prolonger le plus possible les autres modes de traitement.

Tarnier a vu, sous l'influence du régime lacté, l'albuminurie